Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:118929-2014:TEXT:FR:HTML

France-Paris: Services de nettoyage de bâtiments
2014/S 069-118929

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

Banque de France
57210489100013
31 rue Croix des Petits Champs – direction des achats (1198)
À l'attention de: Vanessa Mensah-Seck
75049 Paris Cedex 01
FRANCE
E-mail: achats_domaines@banque-france.fr
Fax: +33 142924566

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.banque-france.fr
Adresse du profil d'acheteur: https://banque-france.achatpublic.com
Accès électronique à l'information: https://banque-france.achatpublic.com
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Banque de France
57210489100013
cf. VI 3 plate-forme de dématerialisation
75049 Paris Cedex 01
FRANCE
Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Banque de France
57210489100013
cf. rubrique VI.3) informations complémentaires
À l'attention de: M. Nicolas Neveu
75049 Paris Cedex 01
FRANCE
Téléphone: +33 142923811

Adresse internet: https://banque-france.achatpublic.com

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

Organisme de droit public

I.3) **Activité principale**

Affaires économiques et financières

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**

Nettoyages des services centraux

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**

Services

Catégorie de services nº 14: Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: lot n° 1 : Paris

lot n° 2: Paris, Vincennes

lot n° 3 : Paris, Marne-la-Vallée, Serris

Lot n°4 : Paris, Vincennes, Marne-la-Vallée, Serris

Code NUTS FR102,FR107,FR101

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre

Durée en mois: 48

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**

Le marché concerne la mise en propreté des locaux et immeubles de la Banque de France, à vocation tertiaire incluant la fourniture des équipements sanitaires et les consommables associés, et le nettoyage de la vitrerie et de la lustrerie. Il comporte des prestations périodiques rémunérées à prix forfaitaires et des prestations exceptionnelles commandées par émission de bons et rémunérées à prix unitaires. Ces dernières prestations n'ont pas de minimum ni de maximum (en valeur ou en quantité).

L'accord cadre comporte des prestations périodiques rémunérées à prix forfaitaires et des prestations exceptionnelles commandées par émission de bons de commandes et rémunérées à prix unitaires. Ces dernières prestations n'ont pas de minimum ni de maximum (en valeur ou en quantité).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90911200, 90911300, 90919200, 44411000

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) **Lots**

Division en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

Lot n° 1 : sites de Paris (75001- siège et Radziwill) : Surface totale des bâtiments : environ 88 000 m²
Lot n° 2 : sites de Paris (75001, 75002, 75009), Vincennes (94300) : Surface totale des bâtiments environ 62 200 m²
Lot n° 3 :
- site de Paris « Ventadour » (75002) : Surface totale des bâtiments environ 10 600 m²
- site du centre administratif de Marne La Vallée (77431) : Surface totale des bâtiments environ 46 500 m²
- site de Serris (77000) : Surface totale des bâtiments environ 2 300 m2
Lot n°4 : sites de Paris, Vincennes, Marne-la-Vallée, Serris : environ 65 000 m² de vitrerie (hors Taitbout, Châteaudun et Serris) ; 308 lustres et appliques
SIEGE : 31, rue Croix des Petits Champs – 75001 PARIS
RADZIWILL : 2, rue Radziwill / 21-37 rue Radziwill – 75001 PARIS
DRIANT : 9, rue du Colonel Driant – 75001 PARIS
15 CROIX DES PETITS CHAMPS : 15, rue Croix des Petits Champs – 75001 PARIS
48 CROIX DES PETITS CHAMPS : 48, rue Croix des Petits Champs – 75001 PARIS
LOUVRE : 37, rue du Louvre – 75002 PARIS
VALOIS : 9, rue de Valois – 75001 PARIS
BANQUE : 2/4, rue de la Banque – 75002 PARIS
VICTOIRES : 4, place des Victoires – 75001 PARIS
FEUILLADE : 3, rue La Feuillade – 75002 PARIS
2 VRILLIERE : 2, rue La Vrillière – 75001 PARIS
6 VRILLIERE : 6, rue La Vrillière – 75001 PARIS
NOTRE-DAME DES VICTOIRES : 48/50, rue Notre Dame des Victoires – 75002 PARIS
SERRIS : Boulevard Michel Faraday – 77000 SERRIS
RICHELIEU : 73, rue de Richelieu – 75002 PARIS
113/115 RÉAUMUR : 113/115, rue Réaumur – 75002 PARIS
VINCENNES : 19, rue de Montreuil – 94300 VINCENNES
ACPR TAITBOUT : 61, rue Taibout – 75009 PARIS
ACPR CHÂTEAUDUN : 53, rue de Châteaudun – 75009 PARIS
VENTADOUR : 3, rue Dalayrac – 75002 PARIS
CA de MARNE-LA-VALLÉE : 2, avenue Pierre Mendes France
77431 MARNE-LA VALLEE
Le marché est d'une durée ferme de 12 mois reconductible de manière expresse 3 fois, si la Banque de France adresse au Titulaire une notification écrite en ce sens au plus tard 2 mois avant la date d'expiration du marché en cours par lettre recommandée avec A/R, soit une durée totale de 48 mois.

II.2.2) **Information sur les options**

Options: non

II.2.3) **Reconduction**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Nombre de reconductions éventuelles: 3
dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:
en mois: 12 (à compter de la date d’attribution du marché)

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois: 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

Information sur les lots

Lot nº: 1

Intitulé: Nettoyage des services centraux Paris (Siège et Radziwill)

1) **Description succincte**

Mise en propreté des locaux du Siège et de Radziwill, à vocation tertiaire incluant la fourniture des équipements sanitaires et les consommables associés.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90911200, 90919200

3) **Quantité ou étendue**

Sites de Paris (75001) : Surface totale des bâtiments : environ 88 000 m² (estimée).

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot nº: 2

Intitulé: Nettoyage des services centraux Paris et Vincennes

1) **Description succincte**

Lot 2 : Mise en propreté d'immeubles situés sur Paris et à Vincennes, à vocation tertiaire incluant la fourniture des équipements sanitaires et les consommables associés.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90911200, 90919200

3) **Quantité ou étendue**

Lot n° 2 : sites de Paris (75001, 75002, 75009), Vincennes (94300) : Surface totale des bâtiments environ 62 200 m².

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot nº: 3

Intitulé: Nettoyage des services centraux Paris, Marne-la-Vallée, Serris

1) **Description succincte**

Lot 3 : Mise en propreté des locaux du Centre Administratif de Marne-la-Vallée, du Centre informatique Michèle Bergsten de Serris à vocation tertiaire et de l'immeuble Ventadour à vocation sociale, incluant la fourniture des équipements sanitaires et les consommables associés.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90911200, 90919200

3) **Quantité ou étendue**

- site de Paris « Ventadour » (75002) : Surface totale des bâtiments Environ 10 600 m²
- site du centre administratif de Marne-la-Vallée (77431) : Surface totale des bâtiments Environ 46 500 m²
- site de Serris (77000) : Surface totale des bâtiments Environ 2 300 m2

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot nº: 4

Intitulé: Nettoyage de la vitrerie et de la lustrerie

1) **Description succincte**

Lot 4 : Mise en propreté de la vitrerie et de la lustrerie des immeubles de la Banque de France. Situé à Paris, Vincennes, Marne-la-Vallée, Serris :

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90911300

3) **Quantité ou étendue**

sites de Paris, Vincennes, Marne-la-Vallée, Serris : environ 65 000 m² de vitrerie (hors Taitbout, Châteaudun et Serris); 308 lustres et appliques.

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Le financement se fera sur ressources propres.

Les facturations seront mensuelles, et le règlement se fera par virement à leur échéance soit trente jours à compter de la date de réception de la facture. Monnaie : euro.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires.

III.1.4) **Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux : groupement, sous-traitance, filiale ou autre), en application de l'article 17 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié, il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique III.2.1), III.2.2) et III.2.3) du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les attestations relatives aux capacités juridiques énoncées ci-dessous, ainsi que les capacités économiques, financières et techniques peuvent être regroupées sur un seul document dont un modèle, intitulé "Déclaration du candidat", est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Banque de France à l'adresse : https://banque-france.achatpublic.com

À l'appui de sa candidature, le candidat doit fournir un dossier administratif comportant :

I - une attestation sur l'honneur dûment datée et signée :

1- qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38 ; 222-40 ; 226-13 ; 313-1 à 313-3 ; 314-1 à 314-3 ; 324-1 à 324-6 ; 413-9 à 413-12 ; 421-1 à 421-2-3 ; par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1 ; par le second alinéa de l'article 433-2, par le huitième alinéa de l'article 434-9 ; par le second alinéa de l'article 434-9-1, par les articles 435-3 ; 435-4 ; 435-9 ; 435-10 ; 441-1 à 441-7 ; par l'article 441-9 ; par les articles 445-1; par l'article 450-1 du

Code pénal ; par l'article 1741 du Code général des impôts ; et par les articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-9, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;
2- qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;
3- qu'il n'a pas fait l'objet d'une liquidation judiciaire au sens de l'article L. 640-1 du Code de commerce ou d'une faillite personnelle pour les personnes physiques, au sens de l'article L. 653-1 à 653-8 du même code, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
4- que dans le cadre d'une procédure de sauvegarde au sens de l'article L. 620-1, ou d'un redressement judiciaire au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ou de l'accord cadre.
5- qu'il a souscrit, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'est acquitté spontanément de ses impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.
II - les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats ;
III - la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde.
Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires spécifique aux prestations de nettoyage des 3 derniers exercices disponibles (si la filiale d'un groupe se présente, elle peut faire valoir les données du groupe au niveau national).
Présentation du bilan (figurant dans la liasse fiscale) des trois derniers exercices disponibles (si la filiale d'un groupe se présente, elle peut faire valoir le bilan du groupe au niveau national. Le cas échéant, un engagement de la société –mère devra être fourni)
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Lot 1 : 8 millions d'euros pour le chiffre d'affaires global sur 3 ans
Lot 2 : 6 millions d'euros pour le chiffre d'affaires global sur 3 ans
Lot 3 : 6 millions d'euros pour le chiffre d'affaires global sur 3 ans
Lot 4 : 4 millions d'euros pour le chiffre d'affaires global sur 3 ans
Les montants indiqués ci-dessus sont cumulés en fonction des lots auxquels postule le candidat

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique)
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du prestataire de service pendant les trois dernières années (en équivalent temps plein).
Certifications qualité (ISO 9001, Qualipropre ou équivalent) avec indication de leur périmètre.
Certification environnementale ou sociale de type ISO 14001, EMAS, OHSAS ou équivalent.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**
La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**
Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: oui

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**
Restreinte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
Nombre d'opérateurs envisagé: 10
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Le nombre d'opérateurs envisagé (10) s'entend par lot.Capacité technique (pondérée à 70 %) sur l'appréciation de :- Références (60 %)- Effectifs (20%)- certifications qualité (10%)- certifications socio-environnemental (10%) Capacité financière (pondérée à 30 %) calculée à partir des ratios - « fonds propres / total du bilan » (50%)- « résultat net / CA HT » (50%)» En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**
Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**
BDF2014010

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
7.5.2014 - 15:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Les candidats peuvent télécharger sur la plateforme de dématérialisation des achats de la Banque de France dans la rubrique « Pièces de marché » la déclaration du candidat à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com

Outre les renseignements indiqués en III.2.1, III.2.2 et III.2.3, le candidat fournira également un engagement de confidentialité téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com. Cet engagement sera fourni, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature.

Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de candidature sur la plateforme, ils ne sont plus obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plateforme des éventuelles modifications ou correctifs opérés dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plateforme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes :

e-mail : support@achatpublic.com

tél. 0892 23 21 20

(Pour les pays étrangers + 33 148075342)

Les candidats sont autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique via le site: https://banque-france.achatpublic.com.

En cas de remise sur la plateforme de dématérialisation :

La candidature doit alors être déposée dans la rubrique « Répondre à la consultation ».

Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux date et heure limite indiqué au point IV.3.4) du présent avis de marché, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique.

Chaque fichier composant le dossier de candidature devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé.

Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents.

Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants : Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit

de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme.
Les certificats de signature électronique doivent :
1. Soit être conformes à l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr (http://references.modernisation.gouv.fr/)
2. Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List, http://eutsl.3xasecurity.com/tools/
3. Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS).
Seuls les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité (RGS) sont autorisés (niveaux ** et *** RGS) sur la plateforme.
Attention : depuis le 19 mai 2013, les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés par la plateforme.
La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible.
Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix.
Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature.
Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature.
Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du soumissionnaire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.
La signature est au format : Xades, Cades ou Pades.
Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ».
La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres.
Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation.
Une copie de sauvegarde, en cas de transmission électronique, pourra être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde devant parvenir, à l'une des deux adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures.
Les candidats peuvent cependant choisir d'envoyer ou de déposer leur pli sous forme papier dans les conditions indiquées ci-dessous.
En cas de remise papier :
Le pli peut être soit adressé par voie postale, soit déposé au guichet d'accueil du public de la Banque de France au 22 rue du Colonel Driant – 75001 Paris et dont les horaires d'ouverture sont les suivants : 8:30 – 15:30.

Dans ce dernier cas, le pli est déposé contre remise d'un récépissé. Le soumissionnaire doit tenir compte des délais nécessaires pour franchir les sas de sécurité de la Banque de France.
En cas d'envoi postal, l'expéditeur doit tenir compte des délais postaux, la Banque de France ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.
Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes :
Banque de France
À l'attention de M. Nicolas Neveu et de Mme Laurence Hen
Appel d'offre
«BDF2014010 – Nettoyage services centraux»
08-1199 Scquapa
75049 Paris Cedex 01 France
« Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.»
Le cachet du candidat (en cas de groupement d'entreprises : cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises constituant le groupement).

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif
7 rue de Jouy
75181 Paris Cedex 04
FRANCE
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone: +33 144594400
Adresse internet: http://paris.tribunal-administratif.fr

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:
Possibilité d'introduire un référé précontractuel jusqu'à la conclusion du contrat, ou un référé contractuel, en vertu de l'ordonnance 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

3.4.2014